
Présidence : Malte

746^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : Mercredi 19 février 2014

Ouverture : 10 heures

Clôture : 11 h 30

2. Président : Ambassadeur K. Azzopardi

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ

Exposé sur le trafic illicite d'armements dans la région méditerranéenne, par M. A. Al-Grady, Ministre adjoint des affaires étrangères de la Libye : Président, Ministre adjoint des affaires étrangères de la Libye (FSC.DEL/28/14 OSCE+), Grèce-Union européenne (l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/26/14), Suisse (annexe), Tunisie (partenaire pour la coopération), Algérie (partenaire pour la coopération), Maroc (partenaire pour la coopération), Égypte (partenaire pour la coopération), Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique, Turquie (FSC.DEL/27/14 OSCE+), Italie, Président du Groupe informel des Amis sur les armes légères et de petit calibre (Espagne), Fédération de Russie

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

Aucune déclaration

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

a) *Réunion d'hiver de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE – débat sur le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité, 13 février 2014 : Coordonnateur du FCS pour le Code de conduite relatif aux*

aspects politico-militaires de la sécurité (Allemagne), Assemblée parlementaire de l'OSCE, Fédération de Russie

- b) *Appel à soutenir la manifestation caritative organisée le 13 avril 2014 à l'occasion du marathon de Vienne, à laquelle prendront part des conseillers militaires des délégations des États participants de l'OSCE : Espagne*
- c) *Distribution d'informations concernant l'application du Traité sur le commerce des armes par le Royaume-Uni (FSC.DEL/25/14) : Royaume-Uni*

4. Prochaine séance :

Mercredi 26 février 2014 à 10 heures, Neuer Saal



746^e séance plénière

Journal n° 752 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA SUISSE

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre,
Excellences,
Chers collègues,

La Suisse souhaite chaleureusement la bienvenue à M. Abdul Razak Al-Grady à la séance du Forum pour la coopération en matière de sécurité de ce jour et le remercie de son exposé très instructif sur le « Trafic illicite d'armements dans la région méditerranéenne ». Nous remercions et félicitons également la Présidence maltaise du FCS d'avoir inscrit ce thème important à l'ordre du jour de notre Dialogue de sécurité.

Nous nous félicitons de la volonté de la Libye de tirer parti du soutien international, et saluons les efforts qu'elle déploie pour adhérer aux obligations internationales pertinentes et les mettre en œuvre.

En 2013, la Suisse a présidé le Groupe de contact avec les partenaires méditerranéens de l'OSCE pour la coopération et a conscience de la grande importance que la sécurité et la stabilité dans la région méditerranéenne revêtent pour l'Organisation. Il est donc encourageant d'avoir constaté que, lors de la dernière réunion du Groupe de contact méditerranéen en 2013, la Libye a démontré de manière convaincante qu'il existait des synergies possibles entre les défis auxquels elle était actuellement confrontée et les enseignements tirés dont l'OSCE pouvait la faire bénéficier dans les trois dimensions de la sécurité.

Dans les domaines des ALPC et des SMC, la Suisse pourrait envisager de soutenir l'initiative d'une table ronde placée sous l'égide de l'OSCE avec toutes les parties prenantes concernées pour examiner les possibilités de mettre en place une gestion globale du cycle de vie des armes légères et de petit calibre ainsi que des stocks de munitions conventionnelles, y compris pour ce qui est du renforcement des capacités dans ces domaines, tout en menant des activités d'atténuation du risque afin de circonscrire les menaces imminentes. Une formule de ce type avait été mise en place avec succès en Moldavie et au Tadjikistan par le passé et pourrait servir d'exemple dans le cas de la Libye.

Depuis 2013, la Suisse soutient constamment l'intention de la Libye de devenir partenaire de l'OSCE pour la coopération. En sa qualité de détentrice de la Présidence de l'Organisation, la Suisse continuera d'œuvrer avec les partenaires à la réalisation du consensus qui est nécessaire à cet égard.

Merci de votre attention.

Je vous prie de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de ce jour.